



séparation d'avec une femme handicapée

Par Hror, le 24/01/2020 à 17:59

What do you want to do ?
New mailCopy

Bonjour,

Marié depuis 3 ans, après 15 ans de vie commune dans son pays avec une thaïlandaise handicapée (polyo depuis l'âge de 8 ans (?)) âgée de 53 ans (j'en aurais bientôt 71) celle-ci n'assume que très rarement son rôle d'épouse et malgré les obligations légales ne parle toujours pas le Français ... Que risquerais si je la quitte ? ma vie, hormis l'absence de relations sexuelles est infernale car je ne comprend pas toujours lors de fréquentes disputes ses explications faites dans un anglais que j'ai souvent du mal à comprendre. Je ne dispose que d'une retraite de 1100 euro par mois alors qu'elle bénéficie d'aides et d'indemnités diverses 1200 euro par mois sans compter un fauteuil roulant électrique gratuits et l'intervention régulière de personnels de diverses associations ... si je l'avais abandonnée en Thaïlande elle ne disposerait aujourd'hui que de 600 baht par mois pour vivre (12 euros) !